

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

28/11/2025

N° E25000216 /33

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation de commissaire du 28/11/2025

CODE : 1

Vu enregistrée le 28/11/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune d'Avensan demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune d'Avensan ;

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 123-1 et suivants et R.123-5 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 :Monsieur Hervé REDONDO est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 :Monsieur Bernard LESOT est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 :Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 :La présente décision sera notifiée à Monsieur le maire de la commune d'Avensan, à Monsieur Hervé Redondo et à Monsieur Bernard Lesot.

Fait à Bordeaux, le 28/11/2025

le président,

Pour expédition conforme à l'original
Pour le Greffier en Chef et par délégation
Le Contrôleur des services techniques


Xavier BESSE des LARZES

Gil CORNEVAUX